

Newsletter #46 – 27 avril 2017

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

Feuille de route 2017-2018 des évolutions du SNE

Une **feuille de route des évolutions du système national d'enregistrement (SNE)** de la demande de logement social à **horizon 2017-2018** a été mise en ligne sur le site des professionnels du logement social :

<http://sne.info.application.logement.gouv.fr/feuille-de-route-2017-2018-des-evolutions-du-sne-a475.html>.

Ce document présente notamment les **impacts opérationnels** de ces évolutions, induites par les lois *ALUR* et *Egalité et Citoyenneté*, et propose des **premiers éléments de calendrier**.

Prise en charge des attestations d'enregistrement et de renouvellement par le niveau national

Les **attestations d'enregistrement et de renouvellement** des demandes de logement social faites sur un **territoire sous SNE** sont délivrées et envoyées aux demandeurs par le niveau national depuis le **1^{er} avril 2017**. L'envoi est fait par **courrier physique, sauf pour les demandes créées intégralement ou renouvelées sur le portail grand public**.

Par ailleurs, et à **partir du second semestre 2017**, les **gestionnaires territoriaux** pourront **suivre l'envoi de ces attestations directement depuis le portail de l'Imprimerie Nationale**.

SNE / PGP - Coupure de service le matin du 2 mai

Une **maintenance du Système National d'Enregistrement** de la demande de logement social est programmée **mardi 2 mai 2017 matin**, pour la mise en production de la V5.0.0 (partie "événements" du module de gestion partagée).

En conséquence, le **SNE ne sera accessible ni en mode Web, ni en Web Service** et le **PGP sera fermé**.

Rappel sur les missions de la plateforme d'assistance des utilisateurs

Pour rappel, **les missions de la plateforme d'assistance à distance des demandeurs de logement social sont les suivantes** :

- **Assistance aux demandeurs qui souhaitent déposer, modifier ou renouveler** une demande de logement social, y compris si la demande concerne le dépôt de pièces justificatives.
- Dans ce cadre, la plateforme peut être amenée à donner toute information nécessaire pour compléter le formulaire de demande **dans un guichet ou sur le portail grand public (PGP)**.
- **Assistance technique pour la connexion au portail grand public** ; par exemple, pour obtenir son code télé-demandeurs, son numéro unique, etc.

Toute demande en dehors du périmètre décrit ci-dessus ne pourra pas être prise en charge.

Données statistiques de la demande de logement social

Pour mémoire, les **données statistiques de la demande de logement social** issues du système national d'enregistrement (SNE) sont mises à disposition du public via **une rubrique « statistiques » dédiée** du portail grand public (PGP) :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/statistiques/>.